

## VÉLO AVENTURE (BIKEPACKING) - RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

### SECTEUR L'ÉTAPE

Toutes les boucles de ce secteur (A-B-C-D-E-F) débutent à l'accueil La Loutre. Elles empruntent d'abord la piste qui se trouve derrière le centre de services de L'Étape, puis celle qui conduit au chemin des antennes de télécommunications situé sud de L'Étape et qui redescend vers le lac Labyrinthe. Puisque toutes les boucles se concluent également par cette section, ce sont les 6,6 premiers et derniers kilomètres de tous ces parcours. Les circuits à l'ouest de la route 175 sont aménagés dans le sens horaire, alors que ceux s'étirant du côté est de la route nationale sont aménagés le sens antihoraire.

### **E - Boucle L'Étape/Petit Jacques-Cartier/Cavée - 180 KM**

**Distance : 181,8 kilomètres (4-5 jours)**

**Dénivelé positif : 2709 mètres**

**Dénivelé négatif : 2709 mètres**

**Niveau : intermédiaire**

Encore et toujours dans les environs sauvages et les hauteurs du massif du lac Jacques-Cartier, ce circuit localisé du côté ouest de la route nationale 175 s'aventure hors du bassin de la rivière Jacques-Cartier. Cette fois il « infiltre » les plateaux d'où s'élancent les cours supérieurs des rivières Métabetchouane, se déversant dans le lac Saint-Jean et le lac Nelson, ce tributaire de la rivière Sainte-Anne drainant une partie de la région de Portneuf. Les pistes rustiques qui s'y fauillent empruntent même des sections de sentiers simple et double trace qui requièrent de petites sessions de portage *hike-a-bike*, partie intégrante de l'expérience bikepacking !

#### **E - Boucle L'Étape/Petit Jacques-Cartier/Cavée - 180 KM**

KM 0	L'Étape - Accueil La Loutre
KM 0,1	Pont baie lac Jacques-Cartier
KM 0,2	Tourner à gauche sur piste vers centre de services L'Étape
KM,0,6	Poursuivre sur voie derrière centre de services L'Étape
KM 0,75	Garder la gauche et continuer tout droit à travers espace en gravier
KM 0,95	Garder la gauche sur piste vers bassins de décantation
KM 1,5	Tourner à gauche après 2e bassin et continuer sur cette piste
KM 2,5	Tourner à gauche sur piste sous ligne de transport d'énergie HQ
KM 3,3	Tourner à gauche sur chemin des antennes de télécommunications
KM 4,2	Garder la droite sur chemin qui redescend vers lac Labyrinthe
KM 6,6	Tourner à droite vers route nationale 175
KM 7	Traverser route nationale 175
KM 7,1	Prendre route forestière 16
KM 7,4	Tourner à gauche sur piste vers lacs Sept-Îles, Noir et Lafontaine
KM 10,4	Sablière ; tourner à droite sur piste pour la traverser et poursuivre vers l'ouest
KM 15,1	Tourner à droite sur piste vers lacs Valois, Maigre et Roy

KM 21,8	Pont rivière du Milieu
KM 22	Tourner à gauche sur piste vers route forestière 162
KM 22,2	Tourner à gauche sur route forestière 162
KM 25,9	Pont rivière Launière
KM 26,7	Tourner à gauche sur route forestière 164
KM 30,5	Lac Champlain ; camping possible (plage)
KM 36,3	Route 164 rejoint et remonte rivière Jacques-Cartier Nord-Ouest et ses rapides
KM 38,5	Tourner à gauche sur piste vers le sud et pont rivière Jacques-Cartier Nord-Ouest
KM 38,6	Pont rivière Jacques-Cartier Nord-Ouest ; pêche possible
KM 39,1	Tourner à droite sur piste
KM 39,2	Pont décharge Petit lac Jacques-Cartier
KM 40,75	Tourner à gauche sur chemin forestier vers le sud
KM 43,9	Garder la gauche et cap vers le sud sur ce chemin
KM 46,2	Point de vue et descente vers Petit lac Jacques-Cartier
KM 47,3	Tourner à droite sur piste primitive ascendante vers lac Lairer. Aller-retour optionnel pour un total de 4,5 km en continuant plutôt tout droit vers Petit lac Jacques-Cartier ; camping possible)
KM 48,9	Quitter cette piste et tourner à droite dans sentier simple trace : section <i>hike-a-bike</i> descendante
KM 49,6	Fin sentier simple trace et section <i>hike-a-bike</i> ; début piste vers route forestière 71
KM 52,9	Tourner à gauche sur route forestière 71
KM 56,4	Intersection avec piste 712 ; tout droit (vers l'ouest) sur route forestière 71
KM 61,4	Tourner à droite et vers le nord sur piste primitive
KM 67,9	Début section <i>hike-a-bike</i> sur sentier double trace (Nelson/Métabetchouane)
KM 68,3	Fin sentier double trace et section <i>hike-a-bike</i> ; reprise de la piste
KM 68,9	Garder la gauche sur cette piste vers l'ouest, lac Companay et route forestière 7
KM 71,1	Tourner à droite (vers le nord) sur route forestière 7
KM 72,5	Pont rivière Métabetchouane ; camping et pêche possible
KM 80,1	Intersection piste puis sentier double trace vers lac Bourette ; camping possible
KM 83,1	Tourner à gauche sur route forestière 162
KM 88,9	Intersection chemin vers lac F.-X. Lemieux
KM 89,7	Tourner à droite sur route forestière 167
KM 91,7	Intersection route forestière 168 ; garder la droite sur route forestière 167 ; camping et pêche sur la rivière possible
KM 93,1	Entrée lac du Talweg ; camping possible
KM 95	Lac Faye
KM 99,4	Garder la droite sur route forestière 167 ; haute Jacques-Cartier Nord-Ouest
KM 100,5	Lac Garant ; camping et pêche possible
KM 102,8	Lac Sol
KM 104,7	Lac La ; camping et pêche possible
KM 106,3	Lac Obéron
KM 108,3	Lac Boyd

KM 108,5	Route forestière 167 bifurque vers la gauche ; camping possible ; continuer tout droit le long lac Boyd vers lacs Viner et James
KM 109,8	Entrée lac Viner
KM 110,8	Lac James
KM 111,4	Lac Verreault
KM 111,9	Pont rivière Cavée ; camping et pêche possible
KM 112,4	Tourner à gauche sur route forestière 16
KM 113,2	Route forestière 16 rejoint rivière Cavée ; pêche possible sur cette rivière
KM 120,6	Lac Bakys
KM 121,3	Garder la gauche sur route forestière 165 ;
KM 123,5	Lac Chagnon
KM 124,7	Lac Soucy ; camping possible
KM 126,5	Lac Dahous
KM 128	Lac Lavigne
KM 130	Tourner à droite sur piste 1632
KM 131,9	Lac Augustin
KM 134,7	Tourner à gauche sur piste vers lac Launière
KM 136,7	Pont lacs Launière/du Grand Chien ; camping possible
KM 140,9	Garder la droite sur même piste vers lac Honorine
KM 142	Lac Honorine ; tourner à droite sur piste 1633
KM 148,6	Tourner à gauche sur route forestière 163
KM 154,1	Traverser route nationale 175
KM 154,2	Prendre route forestière 17
KM 157,6	Tourner à droite sur piste et pont rivière Jacques-Cartier
KM 159,6	Pont décharge lac Joyal
KM 162,7	Tourner à droite sur piste ascendante vers lac Hamelin
KM 167,4	Tourner à droite sur route forestière 15
KM 172,6	Tourner à droite sur piste vers rivière Jacques-Cartier
KM 173,5	Pont rivière Jacques-Cartier
KM 174,1	Tourner à droite sur piste vers route nationale 175
KM 175,2	Tourner à droite sur chemin des antennes de télécommunications et retour Accueil La Loutre : 6,6 km

La pratique du vélo aventure se fait en complète autonomie et requiert une préparation rigoureuse. Pour votre sécurité, il est important de prévoir un plan d'urgence et du matériel de secours en cas de pépin.

Veillez noter que plusieurs secteurs n'offrent aucune couverture cellulaire, et que l'eau n'est pas potable dans les lacs et les rivières. Les emplacements de camping suggérés sont rustiques, et ne disposent d'aucun aménagement ni d'aucun équipement. Si vous allumez des feux de camp, assurez-vous de le faire de façon sécuritaire. Merci de respecter les interdictions de feux, le cas échéant.

La pêche à gué, sur certaines rivières que vous croiserez, est permise, à condition d'acheter un droit d'accès valide.

Les parcours sont accessibles du début juin (selon l'état des routes) jusqu'au 9 septembre. Pour des raisons de sécurité, l'accès au territoire est interdit du 10 septembre au 15 octobre (période de chasse à l'original). Bonne aventure !